



Programme de formation



**Durée : 8h
de plateau /
12h circulation
minimum**

Permis A1

Objectifs

Le permis A1 autorise à conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme
Se familiariser avec ce type de véhicule et être capable de conduire et manœuvrer en toute sécurité

Déroulé



Evaluation de départ (1h sur tablette)

Afin de déterminer un volume horaire indicatif nécessaire à l'obtention de la formation.

Formation Théorique (Code de la Route)

Préparation à l'Epreuve Théorique Moto (ETM) par des cours et des tests portant sur 10 thématiques :

- La législation
- Le conducteur
- La route
- La mécanique et les équipements
- Les autres usagers
- Les notions diverses (documents administratif, infractions...)
- Les premiers secours
- Les équipements de protection et de sécurité
- L'environnement



Formation Pratique (minimum 20h de Leçons de Conduite)

Apprentissage selon le référentiel suivant :

Maitriser le maniement du véhicule à vitesse réduite hors circulation	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche de la signalisation : les indices utiles et en tenir compte	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Connaître les principaux facteurs de risque et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Croiser, dépasser, être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine	Etre en mesure de s'arrêter ou de stationner et repartir en toute sécurité	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Descendre de la machine en sécurité	Tourner à gauche et à droite	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage d'une moto
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite (ABS, aide à la navigation, régulateur et limiteur de vitesse)
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Franchir des ronds-points et des carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Pratiquer l'écoconduite
Maitriser la réalisation d'un freinage	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence		
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité			
Maitriser l'utilisation de l'embrayage			

Programme de formation



Permis A1

Public visé et Prérequis

- Être âgé de 16 ans minimum
- Maîtriser la langue française (à l'oral et à l'écrit)
- Avoir satisfait à une évaluation préalable (sur ordinateur)
- Avoir obtenu un résultat favorable à l'Epreuve Théorique Moto (ETM), il y a moins de 5 ans
- Dans le cas de certains handicaps ou pathologies, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence

Modalités pédagogiques

- Formation théorique pouvant s'effectuer à distance ou à l'auto-école
- Formation pratique en présentiel

Encadrement

- Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière diplômé(e), de la mention deux-roues et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Motos homologuées
- Equipement de radioguidage homologué
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école "
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire :
 - un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route
 - des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route
 - un blouson ou d'une veste manches longues
 - un pantalon ou d'une combinaison
 - de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Piste

Evaluation de la formation et Conditions de réussite

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature à chaque fin de séance et contresignée par le formateur
- Évaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences
- Évaluation finale : épreuve pratique plateau de 10 min et circulation de 40 minutes. Pour être reçu, il faut valider les 5 exercices du plateau et obtenir minimum 21 points sur 27 en circulation sans commettre d'erreur éliminatoire
- Un questionnaire est mis à la disposition du candidat à l'issue de sa formation pour mesurer sa satisfaction et noter d'éventuels points d'améliorations

Sanction

- Examens plateau et circulation favorables, validés par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Programme de formation valable dans les auto-écoles CER Conduit'En Route

Nos Agences



CONDUIT'EN ROUTE
CHALON | GERGY | TOURNUS | CLUNY | ST GERMAIN | CUISERY

CER Chalon

41, Place de Beaune
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE
Agrément E 22 071 000 90

CER Gergy

10, Place Mugnier
71 590 GERGY
Agrément E 18 071 000 70

CER Tournus

21, Place de l'Hôtel de Ville
71 700 TOURNUS
Agrément E 21 071 000 40

CER Cluny

45, Rue Prud'Hon
71 250 CLUNY
Agrément E 22 071 000 40

CER Saint-Germain

11, Place du Marché
71 370 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
Agrément E 23 071 000 20

CER Cuisery

41, Rue petite Vigne des Louis
71 290 CUISERY
Agrément E 24 071 000 40